

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les Etats-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction, s'adresser à

J.-E. DUCHESNE,

Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de la DÉFENSE, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 14 Janvier 1899

L'Oiseau-Mouche commence aujourd'hui sa septième année d'existence.

Propos d'actualité

Un estimable abonné me disait, l'autre jour : "Savez-vous qu'en voilà une corvée ! Tel que vous me voyez, j'ai déjà envoyé par la poste 250 cartes de visite, et ce n'est pas fini. Y pensez-vous ? Dresser toute la liste des destinataires, pour oublier le moins de gens qu'on peut ; mettre 250 cartes dans 250 enveloppes ; renvoyer à l'intérieur des 250 enveloppes les 250 pattes libres ; coller 250 timbres-poste à l'angle supérieur droit des 250 enveloppes ; écrire 250 adresses... quelle besogne de galérien ! Et comme le nombre de nos connaissances s'accroît chaque année, il viendra un temps où je devrai expédier 400 cartes de visite. Cela me donne envie de partir pour le pôle Nord avec le capt. Bernier... Vous autres qui êtes toujours en quête de sujets d'articles pour vos gazettes, demandez donc au gouvernement de faire fabriquer de jolies cartes postales, de toutes couleurs et avec des dorures partout, où il y aurait d'imprimé des formules de vœux de bonne année, de compliments de toutes sortes, qu'il n'y aurait qu'à signer et adresser. Cela se vendrait par douzaines assorties, où l'on choisirait des phrases appropriées, suivant que l'on aurait à souhaiter la bonne année à son médecin, à sa belle-mère, à

son ami d'enfance, etc. C'est le gouvernement qui en ferait de l'argent avec cela !"

Voilà le discours que me fit cet excellent abonné. Et je me suis engagé à réfléchir à son idée.

Si vous voulez, lecteurs, nous y réfléchissons ensemble.

D'abord, cela serait-il correct, en bonne étiquette ? Il est certain qu'aujourd'hui un tel procédé serait contraire à l'usage, pour la raison très subtile qu'il s'agit précisément de faire naître cet usage. Or, pour créer un usage—suivez bien mon raisonnement—it suffit que beaucoup de personnes fassent la même chose. Donc il s'agit de savoir si beaucoup de personnes feront cette même chose, qui consisterait à se servir de ces cartes-poste de cérémonie. Il est probable que bien des gens accueilleraient avec faveur ce moyen de simplifier en de fortes proportions l'envoi des cartes de visite. Que vous en semble ?

D'autre part, à bien examiner les choses, il est sûr que ce qui donne du prix à l'envoi des cartes de visite, c'est justement l'attention et le travail qu'impose cet usage. Il y a bien du relatif dans les choses de ce monde. Faire visite, en personne, c'est l'idéal du genre, puisque cela suppose qu'on a interrompu son travail, son repos ou son amusement, pour témoigner au prochain ses bons sentiments. Le petit carré de carton blanc, qui en bien des cas remplace nécessairement la visite personnelle, est déjà de moindre valeur, parce qu'il requiert beaucoup moins de peine. S'il s'agit maintenant de recourir désormais à de simples cartes-poste de visite, le témoignage de respect ou d'amitié que l'on voulait donner diminuera encore de prix. —Mais, enfin, si beaucoup de gens recouraient au procédé nouveau, cela établirait l'usage, et il n'y aurait plus qu'à se soumettre.

Les employés des postes, par exemple, n'y gagneraient guère. Au contraire, car le nombre des compliments confiés au courrier postal doublerait et triplerait bientôt.

Mais, si la coutume proposée venait à s'établir, il y en aurait, des choses drôles ! Comme les gens distraits ne manquent pas, un cordonnier recevrait, à son

nom, une carte qui avait été choisie pour un avocat ; un juge se verrait adresser des cartes où on lui souhaiterait de grands succès dans la vente de son fromage.— Ce ne sont là toutefois que de légers inconvénients, en comparaison de la grande économie de temps qui résulterait de l'innovation proposée.

Cette perspective de sauver un peu de temps pourra légitimer bien d'autres innovations dans un avenir prochain. Car j'incline à croire que ce qu'il y aura de plus rare, au prochain siècle, ce sera le temps : ce que je prouverai une autre fois.

En attendant, voilà l'idée lancée. Qu'elle fasse maintenant son chemin toute seule, si elle le peut.

Car, pour ce qui est de demander au gouvernement d'Ottawa de réaliser la proposition ci-dessus émise, l'on ne nous y prendra point.

Vous souvient-il que, l'an dernier, l'Oiseau-Mouche, le premier dans la presse, se plaignit de l'absence de chiffres sur les timbres-poste canadiens ? Eh bien, quelques semaines à peine s'écoulèrent, et les timbres canadiens étaient pourvus des chiffres requis. Cela nous a fait voir de quelle faveur jouit l'Oiseau-Mouche dans les sphères officielles fédérales. L'Oiseau-Mouche a, depuis ce temps-là, un sentiment très vif de la responsabilité qu'il encourt lorsqu'il demande quelque chose à l'Etat ; et il ne lui saurait plaire d'encourir cette responsabilité pour quoi que ce soit qu'on le prierait d'obtenir.—Surtout lorsqu'il est quasi certain de se voir promptement exaucé, comme c'est le cas de la nouveauté postale dont il est question. Car on sait s'il a le timbre-poste facile, l'honorable directeur général actuel des Postes du Canada.

Oui, je vais en parler, puisque l'occasion s'offre d'elle-même. Il y a déjà trop de mois que je garde cela sur le cœur...

Nous disions donc que les timbres-poste canadiens, actuellement en cours, portaient jadis, à chacun de leurs angles, une feuille d'érable (et non de vigne, comme l'a prétendu l'un de mes correspon-